

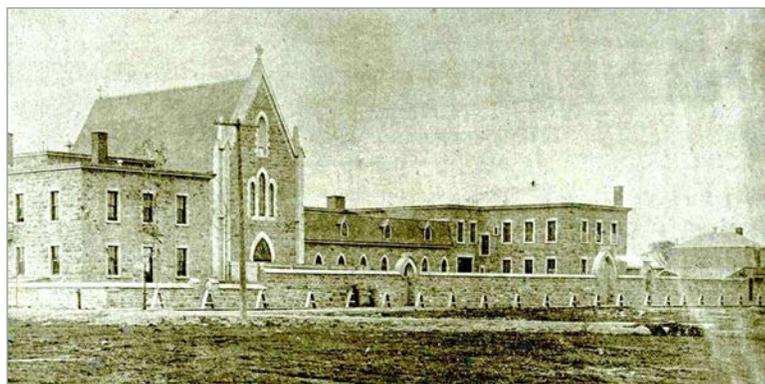
LE CARMEL: SON HISTORIQUE ET LA SAGA DE SA PRÉSERVATION



**Huguette
Loubert**

Administratrice
et directrice
du Centre de
documentation
et d'archives

LA COMMUNAUTÉ réclame ses racines au mont Carmel, en Palestine, au IX^e siècle avant J.-C. Chassée par l'invasion des Sarrasins au XII^e siècle, elle s'installe en Europe où l'Ordre du Carmel est reconnu en 1298. La Règle carmélite, réformée par Thérèse d'Avila en 1562, est toujours suivie, tout en étant un peu allégée. La vie quotidienne est partagée entre vie spirituelle contemplative et travail.



Le Monastère du Carmel. Source : L'album Le Diocèse de Montréal à la fin du dix-neuvième siècle, Eusèbe Senécal & cie, 1900, p. 409

Son histoire

LA FONDATION du Carmel de Montréal a été inspirée par une première Carmélite canadienne, entrée au Carmel de Reims en France. Celle-ci, Hermine Frémont (1851-1873) décède prématurément six mois après son arrivée. Afin de répondre à son vœu posthume, sa famille fait des démarches pour l'implantation des Carmélites à Montréal.

LE 6 MAI 1875, six Carmélites françaises arrivent à Montréal. Elles sont d'abord accueillies par les Hospitalières à l'Hôtel-Dieu, avenue des Pins, et occupent ensuite, pendant quatre ans, un monastère pro-

visoire. Après maintes turbulences, un monastère est construit à Hochelaga au bord du fleuve Saint-Laurent. Mais cette proximité empêche la construction d'un mur devant isoler les recluses et le site s'avère insalubre. Un nouveau monastère est construit dans le Mile-End en 1895-1896 par l'architecte Alfred Préfontaine, selon les indications de Mère Séraphine, fondatrice et prieure qui elle-même avait également conçu, en



*Armoiries sculptées à l'entrée
du Carmel de Montréal.*

Photo : K. Cohalan

1857-1858, la reconstruction de celui de Reims. Les Carmélites en prennent possession le 16 octobre 1896.

Architecture du Carmel

LE MONASTÈRE et les dépendances au style dépouillé sont construits en moellons de pierre équarris. Les toits sont plats à l'exception des versants de la chapelle et du corridor qui sont recouverts d'ardoise. Le site est entouré d'un muret en façade et d'un haut mur en moellons sur trois côtés qui ceinture les ermitages et le grand jardin bien ombragé.

Les Carmélites dans la tempête

CES LIEUX, qui respirent la paix et la sérénité depuis plus de cent ans, sont soumis à partir de 2003 à une véritable tempête. Les Carmélites, qui doivent faire de nombreux travaux d'entretien du mur, entre autres, et de mise aux normes des bâtiments, ne peuvent en assumer les coûts. Elles achètent un terrain à Lanoraie et mettent en vente le Carmel. À l'hiver 2003, elles en avisent le maire Gérald Tremblay de la Ville de Montréal et Helen Fotopulos, mairesse du Plateau, qui leur donnent le feu vert pour la vente au privé.

LES CARMÉLITES lancent un appel de propositions. Celle du Groupe Prével, avec un projet de 165 unités de condos, est acceptée. Un article de Stéphane Baillargeon, dans *Le Devoir* du 29 mai 2004, révèle la transaction. La suite sera rocambolesque.

QUELQUES jours plus tard, Lorraine Decelles, alors présidente d'Action Solidarité Grand Plateau, reçoit un appel téléphonique d'André-Bernard Guévin de l'Association des résidents et résidentes du Plateau (ARRP) qui l'informe qu'une pétition de protestation est lancée par quatre résidents avoisinant le Carmel. Ils contactent Maryse Guindon de la CDEC (Corporation de développement économique communautaire) Centre-Sud / Plateau Mont-Royal et établissent les principaux objectifs, soit la préservation d'un site patrimonial unique et d'un jardin d'une valeur inestimable. Tout en souhaitant la conservation intégrale du site, ils voient d'un bon œil que le monastère ait une autre vocation communautaire.

DURANT les semaines qui suivent, l'action s'organise autour de Lorraine Decelles, qui anime et coordonne, et les événements vont se précipiter : en août, une demande de classement est faite par Héritage Montréal ; au début de septembre, quand le promoteur soumet son projet, un communiqué annonce la formation de la Coalition pour la préservation du site du Carmel. Celle-ci est composée d'une dizaine d'organismes : Action du Parc, Action Solidarité du Grand Plateau, Association des résidents et résidentes du Plateau, Conseil régional de l'environnement de Mont-

réal, Conseil des monuments et sites du Québec, Comité des citoyens du Mile-End, Comité multi-sectoriel des quartiers Saint-Louis et Mile-End, Coopérative d'habitation Saint-Denis, Héritage Montréal et la Maison d'Aurore. La Coalition va recevoir, en plus, du renfort de plusieurs personnalités dont Ron Rayside, Dinu Bumbaru, Jean Décarie, Phyllis Lambert. Le député

du front commun et accepte de s'associer à d'autres instances pour trouver une solution. Un comité directeur sera créé peu après et Helen Fotopulos s'y engagera activement.

LES MÉDIAS couvrent largement le sujet. Dans l'urgence, des études patrimoniales sont effectuées, et, en novembre, le Conseil du patrimoine de Montréal dépose son

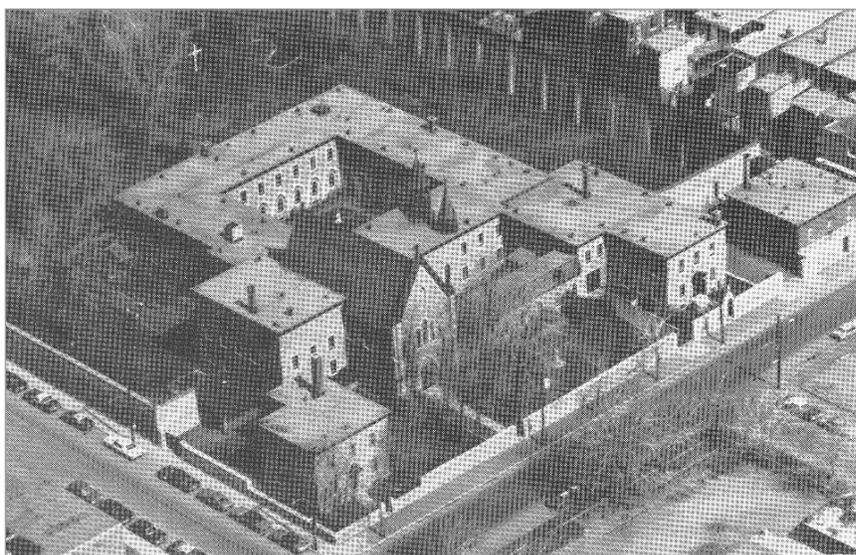


Photo aérienne du Carmel en 1978. Source : Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse II. Les Couvents, 1984, p. 24

de Mercier, Daniel Turp, défend le Carmel à Québec auprès de Lyne Beauchamp, ministre de la Culture.

LE DOSSIER du Carmel est largement débattu au Conseil d'arrondissement du 7 septembre 2004 et une pétition d'un millier de signatures est déposée par Kevin Cohalan du Centre d'action bénévole de Montréal. La position de la mairesse Helen Fotopulos est mitigée, étant donné la position de la Ville, et elle souligne le caractère privé de la transaction, ainsi que la bonne réputation du promoteur. Elle est cependant ébranlée par les arguments

rapport recommandant la protection intégrale du Carmel.

AU DÉBUT décembre, à la surprise de tous, le promoteur décrète un moratoire jusqu'au 15 juin 2005 en réponse à la demande de la Coalition qui a besoin de temps pour développer des projets viables. En janvier, il se dira prêt à lui revendre le site au prix qu'il l'avait payé. En février, sous le patronage de l'arrondissement et de la CDEC, la Coalition publie son document d'appel de propositions signé Ron Rayside. Les groupes n'ont que deux mois pour élaborer les projets. À la date

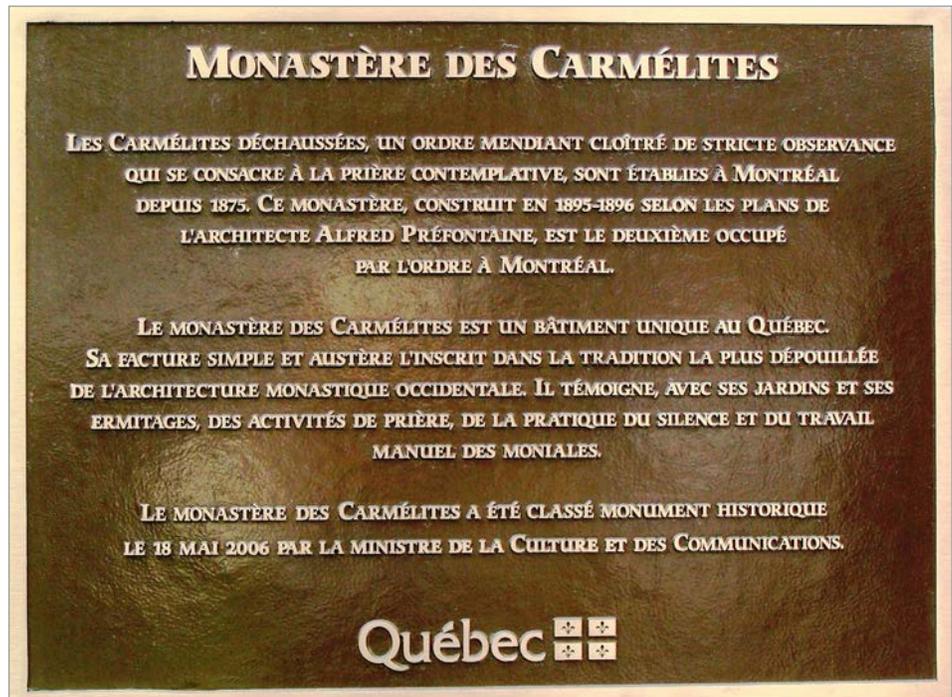
prévue, dix-huit propositions sont déposées, dont la plus avancée provient de la maison Parent-Roback, avec une maison des naissances dans le monastère. Le promoteur est prêt à partager l'espace, mais la Coalition refuse que le jardin soit privé.

LE 25 OCTOBRE 2005, les Carmélites annoncent que d'un commun accord avec le promoteur, elles ne vendent plus leur monastère. En réalité, elles sont dans une impasse, car la Commission de protection agricole du Québec a refusé leur implantation à Lanoiraie, pour un usage institutionnel en milieu agricole.

Entre-temps, sous la pression du milieu, les différentes instances gouvernementales travaillent à faire classer le Carmel. Les Carmélites en comprennent mieux les avantages, entre autres financiers, et les obligations. L'espoir renaît chez elles.

Le classement

LE 17 FÉVRIER 2006, la ministre Lyne Beauchamp annonce l'intention de classer le Carmel et, en juin, la décision est effective. Un plan quinquennal de restauration, estimé à environ six millions de dollars, est planifié et réalisé par les architectes Beaupré, Michaud et Associés. Les Carmélites font des demandes de subventions auprès de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, qui couvrent environ 70 % des coûts. La différence viendra des autres communautés religieuses de Montréal.



Plaque posée à l'entrée du monastère attestant son classement en 2006 par la ministre de la Culture. Photo : K. Cohalan

UNE AIRE de protection s'ajoutera en février 2007, afin de protéger le calme et la confidentialité du jardin contre des constructions envahissantes.

Le Carmel d'aujourd'hui

LE CALME est revenu au Carmel, qui profite d'une seconde jeunesse. La prieure actuelle, Sœur Marie-Denise Leblond, m'a confié que les Carmélites sont heureuses d'avoir conservé le monastère et d'être à proximité des hôpitaux et des aumôniers, mais que quatre de leurs compagnes âgées sont disparues prématurément, usées par le stress de l'incertitude suivi des inconvénients de vivre dans les travaux pendant six longues années.

Conclusion

À LA RELECTURE des événements, on peut affirmer que la Coalition a joué un rôle fondamental dans la sauvegarde du Carmel. Les participants étaient déçus que leurs projets ne se réalisent pas, mais ils étaient conscients que le classement représentait la meilleure solution pour la sauvegarde intégrale.

LES CITOYENS du Plateau chérissent ce havre de paix et peuvent fréquenter la chapelle qui est ouverte au public tous les jours de la semaine¹.

Note. — 1. Pour l'horaire, voir le site carmelmontreal.org/visites.

Sources : Voir les fonds d'archives de la SHP, dont celui de Kevin Cohalan, de la Maison d'Aurore et de l'Association des résidents et résidentes du Plateau, ainsi que de nombreux articles de journaux; voir aussi Martin Drouin, « Un lieu de calme et de paix au cœur de la tourmente », dans la revue *Architecture Canada*, le journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada, vol. 34, No 2 (2009), pages 45-60.